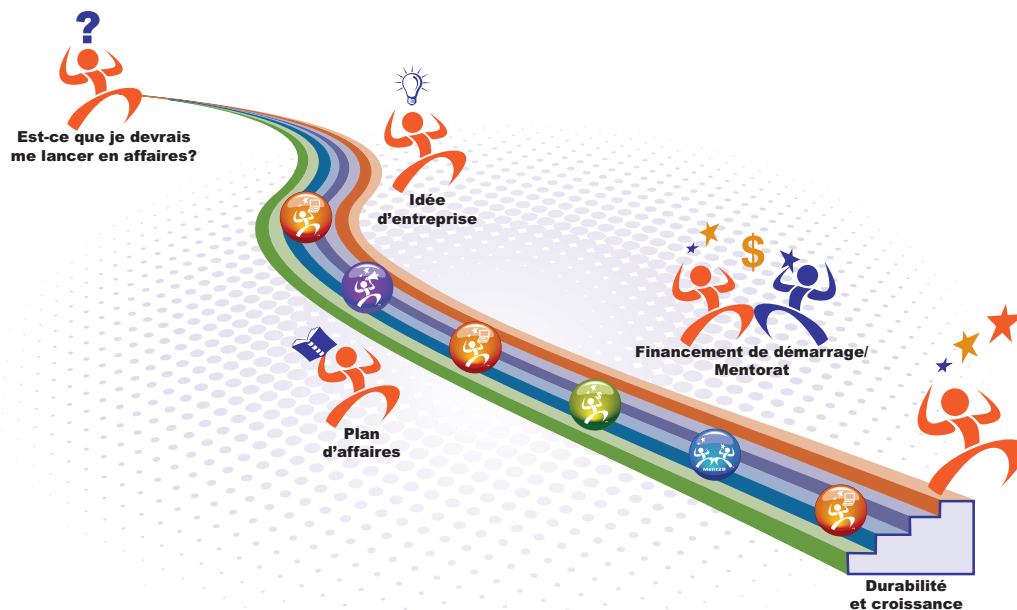


FCJE. La référence pour les

JEUNES ENTREPRENEURS!*Fondation Canadienne des Jeunes Entrepreneurs (FCJE)*

La **Fondation Canadienne des Jeunes Entrepreneurs** est un organisme caritatif d'envergure nationale, qui a pour mission de parrainer les bâtisseurs de l'entrepreneuriat de demain. Pourquoi? Parce que notre avenir dépend de la création de nouvelles entreprises : il nous faut combler l'écart économique ressenti à la suite du départ à la retraite de nombreux propriétaires de petites entreprises, favoriser l'innovation, créer de l'emploi et soutenir, dans son ensemble, la prospérité économique du Canada. Comme 71 p. cent des propriétaires de petites entreprises prévoient prendre leur retraite au cours des dix prochaines années et que 41 p. cent le feront au cours des cinq prochaines années, cela revêt une importance particulière.

Nous accomplissons notre mission en investissant temps et argent dans les projets de jeunes aspirants entrepreneurs, âgés de 18 à 34 ans, qui ont une bonne idée d'entreprise, mais qui éprouvent de la difficulté à obtenir du financement ou du mentorat auprès de sources traditionnelles.

La FCJE assure la prestation de son programme, d'un océan à l'autre, par le biais d'un réseau collaboratif d'organismes, que nous appelons nos partenaires locaux (PL), et qui œuvrent dans une optique commune. Ils font partie intégrante de notre succès et nous permettent d'avoir pignon sur rue, à l'échelle locale. De concert avec plus de 1 400 bénévoles, ils parrainent l'entrepreneuriat jeunesse au sein de leurs communautés et œuvrent directement auprès des jeunes pour les guider, pendant tout le processus qui leur permettra d'obtenir du financement et de bénéficier de l'expertise d'un mentor. Les PL et les membres de leurs Comités de révision de prêts (CRP) jouent un rôle de premier plan pour le succès du jeune entrepreneur et dans la prévention de la migration des jeunes hors de leurs communautés.

Depuis sa création, en 1996, la FCJE a investi dans les projets de plus de 4 400 jeunes entrepreneurs, dont les entreprises ont généré des millions de dollars en produits de la vente, en recettes fiscales et en gains à l'exportation, et créé plus de 1 100 nouveaux emplois*.

*Ces chiffres ne sont que des estimations fondées sur des données extrapolées à partir d'un échantillon de l'enquête réalisée en juillet 2009, auprès des clients de la FCJE.

À propos de nous

**fcje.ca****Notre Mission:
Votre Succès**

La FCJE offre aux jeunes quatre programmes pleinement intégrés, conçus à partir du « cycle de vie » du jeune entrepreneur et qui contribuent à assurer le succès de chaque nouvelle entreprise. Le taux de remboursement des prêts consentis atteignant 94 p. cent, nous savons que notre approche fonctionne.



Accompagnement de prédémarrage

Tout le monde a besoin d'un guide. La plupart des grands entrepreneurs attribuent la majorité de leurs réalisations au fait qu'ils ont bénéficié des conseils d'un professionnel des affaires.

Pour répondre à ce besoin, la FCJE a mis sur pied un programme gratuit, appelé **accompagnement de prédémarrage**. Grâce aux conseils pratiques de l'**entrepreneur en résidence** chevronné de notre programme, la FCJE est désormais en mesure d'aider les entrepreneurs sur une vaste gamme de sujets, qui vont notamment de la création d'un solide plan d'affaires au développement de stratégies de financement.



Ressources d'affaires en ligne

La FCJE reconnaît l'importance de bons outils et de l'accès facile à des ressources de qualité pour tous ses intervenants. C'est pourquoi elle offre un centre de ressources d'affaires en ligne étoffé, qui répond aux besoins des jeunes entrepreneurs, des mentors, des partenaires locaux et des membres des Comités de révision de prêts.



Financement de démarrage pouvant atteindre 55 000 \$*

L'argent est l'élément essentiel de toute entreprise. Toutefois, pour les jeunes qui cherchent à obtenir du financement pour leur projet et qui n'ont pratiquement pas de biens à affecter en garantie ou qui ont déjà des dettes d'études, cela peut représenter un défi de taille. C'est pour cette raison que la FCJE se fie à la personnalité et aux bonnes idées d'entreprises pour fournir du financement de démarrage pouvant atteindre 15 000 \$, assorti d'un calendrier de remboursement s'échelonnant sur une période de trois à cinq ans et sans paiement du principal pendant la première année. En outre, un nouveau partenariat, conclu avec la **Banque de développement du Canada** (BDC), permet aux jeunes entrepreneurs d'avoir accès à 30 000 \$ additionnels pour mettre sur pied leurs entreprises. Nous offrons également du financement de croissance pouvant atteindre 30 000 \$ aux entrepreneurs existants de la FCJE.

De plus, la FCJE reconnaît que les **nouveaux arrivants** sont parfois confrontés à des barrières supplémentaires. Considérant ce contexte particulier, elle a modifié son processus de demande de financement et ajusté les critères d'admissibilité pour permettre aux jeunes entrepreneurs, qui n'ont pas d'historique de crédit ou de références d'emploi à long terme, de faire une demande à l'aide de documents différents.

* Veuillez consulter le www.fcje.ca pour connaître tous les critères d'admissibilité et les détails liés aux possibilités offertes en matière de financement.



Mentorat de classe mondiale

Chaque personne qui connaît le succès a rencontré quelqu'un qui lui a dit, un jour : « **J'ai confiance en toi.** »

Les mentors hautement qualifiés et tout aussi dévoués de la FCJE mettent leurs années d'expérience à la disposition de nos jeunes entrepreneurs; ils les encouragent, partagent leur savoir pour permettre aux jeunes d'apprendre et célèbrent leur succès. Leurs conseils aident les nouveaux propriétaires d'entreprises à demeurer concentrés sur les objectifs et à obtenir de bons résultats. Nous jumelons individuellement chaque entrepreneur avec un mentor professionnel pour une période minimale de deux ans, afin d'assurer leur soutien pendant la phase cruciale du démarrage de leur entreprise.

Pour en savoir plus :

Visitez notre site : www.fcje.ca. Écrivez-nous : info@fcje.ca. Appelez-nous : 1-800-464-2923.

Critères d'admissibilité

- Être âgé de 18 à 34 ans
- Démontrer la viabilité de l'entreprise dans le plan d'affaires
- Être en activité depuis moins de 12 mois ou lancer une nouvelle entreprise
- Créer, grâce à l'entreprise, un emploi durable à temps plein pour le candidat
- Être légalement autorisé à travailler au Canada
- S'engager à travailler avec un mentor pendant un minimum de deux ans



Notre Mission:
Votre Succès